

LISTE DES DÉCISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE - 03 JUIN 2025 – POSTE DE SECOURS D'EVREGNIES

PRESENTS :

Madame MARGHEM Marie-Christine, Présidente du Collège et du Conseil ;
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, ~~ABABIO Jimmy~~, BOITTE Alexandre, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BRABANT Aurélien, BUSINE Michaël, CASTERMAN Michel, CLOET Ann, CORNILLIE Hervé, DI LORENZO Frédéric, DUDANT Gauthier, DUPIRE Jacques, GOOSSENS Aurore remplacée par GOSSELAIN Valéry, LEEUWERCK Alice, ~~MARCIL Dominique~~, MARLOT Bastien, MOTTE Antoine, ~~VAN-GROOTENBRULLE Florent~~, VANDERSTRAETEN Roger, ~~WACQUIER Pierre~~ ;

Monsieur Charles YSEBAERT, Commandant de Zone f.f. ;
Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire de Zone ;

Monsieur Florent BOTTE, comptable spécial, invité en tant qu'expert ;
Madame Laurence LEFEBVRE, adjointe au comptable spécial, invitée en tant qu'experte.

Séance publique

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.

À l'unanimité, le conseil de zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil de Zone du 13/05/2025.

Point 2. Assemblée Générale Ordinaire de l'Agence de Développement Territorial IDETA - Vote sur les points inscrits à l'ordre du jour.

À l'unanimité, le conseil de zone décide de voter comme suit pour les points de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Agence de Développement Territorial IDETA du 19/06/2025 :

N° point à l'ordre du jour	Voix pour	Voix contre	Abstentions
1. Rapport d'activités 2024	unanimité		
2. Comptes annuels au 31.12.2024	unanimité		
3. Affectation du résultat	unanimité		
4. Rapport du Commissaire-Réviseur	unanimité		
5. Décharge au Commissaire-Réviseur	unanimité		
6. Décharge aux Administrateurs	unanimité		
7. Rapport de rémunération	unanimité		
8. Rapport du Comité de rémunération	unanimité		
9. Rapport spécifique sur les prises de participations CDLD 1512-5	unanimité		
10. Désignation de réviseurs pour Ideta et ses structures apparentées pour les exercices comptables 2025 à 2027	unanimité		
11. Liquidation de la SA Sibiom	unanimité		
12. W ³ Western Wallonia Wind & Energy – Cession des participations	unanimité		
13. Démission d'office du Conseil d'Administration	unanimité		
14. Renouvellement du Conseil d'Administration	unanimité		
15. Divers	unanimité		

À l'unanimité, le conseil de zone décide de désigner la Présidente de Zone pour représenter la Zone de Secours Wallonie Picarde dans le cadre des décisions à prendre lors de l'assemblée générale de l'Agence de Développement Territorial IDETA, sise Quai Saint Brice, 35 à 7500 Tournai.

Point 3. Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale Ipalle - Vote sur les points inscrits à l'ordre du jour.

À l'unanimité, le conseil de zone décide de voter comme suit pour les points de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale Ipalle du 26/06/2025 :

Points à l'ordre du jour	Voix pour	Voix contre	Abstentions
1. Approbation du rapport de responsabilité sociétale et environnementale "finances et durabilité " de 2024	unanimité		
2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2024 de la SC IPALLE	unanimité		
3. Prise d'acte des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2024 de la SC IPALLE	unanimité		
4. Décharge aux administrateurs	unanimité		
5. Décharge au Commissaire (Réviseur d'Entreprises)	unanimité		
6. Rapport de rémunération (art 6421 – 1 CDLD)	unanimité		
7. Autres document requis par le CDLD	unanimité		
8. Modifications statutaires	unanimité		
9. Désignation d'un réviseur	unanimité		
10. Installation du nouveau conseil d'administration	unanimité		

À l'unanimité, le conseil de zone décide de désigner la Présidente de Zone pour représenter la Zone de Secours Wallonie Picarde dans le cadre des décisions à prendre lors de l'assemblée générale de l'Intercommunale IPALLE, sise Chemin de l'Eau Vive, 1 à 7503 Froyennes.

Point 4. Redevances sur les prestations opérationnelles de la Zone de Secours - Indexation et modification.

À l'unanimité, le conseil de zone décide d'approuver la majoration des tarifs repris en annexe et faisant corps avec la présente au 1er juillet 2025, excepté le tarif relatif au transport ambulance tombant sous le champ d'application de la loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente, d'approuver une indexation annuelle des tarifs, excepté le tarif relatif au transport ambulance tombant sous le champ d'application de la loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente, au 1er janvier de chaque exercice à compter de l'exercice 2026, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation publié par Statbel, d'approuver le règlement de tarification repris en annexe de la délibération.

Point 5. Recrutement d'un agent administratif - Déclaration de la vacance d'un poste et usage de la réserve de recrutement pour pourvoir ce poste.

À l'unanimité, le conseil de zone décide de déclarer la vacance d'un poste d'agent administratif au service des ressources humaines (MO) et de faire usage de la réserve de recrutement d'agent administratif au service des ressources humaines arrêtée par le collège de zone en séance du 1er février 2024 pour pourvoir ce poste.

Par le Conseil de Zone,

Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone

Charles YSEBAERT
Commandant de Zone f.f.

Marie-Christine MARGHEM
Présidente de Zone

